

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, September 25, 2024

The Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy met this day at 4:15 p.m. [ET], in camera, for the consideration of a draft agenda (future business); and to study Bill C-280, An Act to amend the Bankruptcy and Insolvency Act and the Companies' Creditors Arrangement Act (deemed trust — perishable fruits and vegetables).

Senator Pamela Wallin (Chair) in the chair.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: I would like to begin by introducing some of the members who are with us today. Senator Bellemare — I would like to take this opportunity to say in public that we would like to thank her for her many years of service here in the Senate. She is retiring in October but she is going to stay with us on the committee and keep us on the straight and narrow for as much time as she has. Also with us today is Senator Gignac, who has been here but he is taking Senator Bellemare's place as part of our steering committee. We welcome you and look forward to that. We have Senator Deacon (Nova Scotia) with us today. Senator Martin is here. Senator Massicotte is here. Senator Ringuette, thank you. Senator Varone. Senator Yussuff. We welcome Senator Daryl Fridhandler from Alberta. He is one of our very newest senators, coming to look at how the sausage is made here at committees, so welcome and we're glad you're here.

Today, we begin our examination of Bill C-280, An Act to amend the Bankruptcy and Insolvency Act and the Companies' Creditors Arrangement Act (deemed trust — perishable fruits and vegetables). We have the pleasure of welcoming in person the Honourable Brent Cotter, a senator from Saskatchewan. Thank you for being with us today. We had also hoped to have with us today the sponsor of the bill, member of Parliament Scot Davidson, but unfortunately he could not make the meeting at the last moment. We are going to try to find another opportunity for him. We will begin with Senator Cotter. Go ahead with your opening remarks.

Hon. Brent Cotter, as an individual: Thank you very much, Madam Chair. This is my first and perhaps last time appearing as a witness before a Senate committee. It may be your wish that I never come back.

The Chair: We'll see.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 25 septembre 2024

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 16 h 15 (HE), à huis clos, pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs) et étudier le projet de loi C-280, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (fiducie réputée — fruits et légumes périssables).

La sénatrice Pamela Wallin (présidente) occupe le fauteuil.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

La présidente : J'aimerais d'abord vous présenter certains des membres qui sont présents aujourd'hui. Nous avons la sénatrice Bellemare — j'aimerais profiter de l'occasion pour affirmer publiquement que nous la remercions de ses nombreuses années de service au Sénat. Elle prendra sa retraite en octobre, mais elle restera avec nous et nous gardera dans le droit chemin d'ici son départ. Nous avons également avec nous aujourd'hui le sénateur Gignac, qui est déjà membre, mais qui remplacera dorénavant la sénatrice Bellemare au sein du comité directeur. Nous vous souhaitons la bienvenue et nous avons hâte de travailler avec vous. Nous avons également le sénateur Deacon, de la Nouvelle-Écosse, la sénatrice Martin, le sénateur Massicotte, la sénatrice Ringuette, merci, le sénateur Varone et le sénateur Yussuff. Nous souhaitons la bienvenue au sénateur Daryl Fridhandler de l'Alberta. Il s'agit de l'un de nos nouveaux sénateurs; il aura l'occasion de voir comment fonctionne la cuisine interne dans les comités. Nous vous souhaitons la bienvenue et nous sommes ravis que vous soyez là.

Nous entamons aujourd'hui l'étude du projet de loi C-280, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (fiducie réputée — fruits et légumes périssables). Nous avons le plaisir d'accueillir en personne l'honorable Brent Cotter, un sénateur de la Saskatchewan. Je vous remercie d'être là aujourd'hui. Nous espérions également accueillir le parrain du projet de loi, le député Scot Davidson. Malheureusement, il a eu un contretemps de dernière minute. Nous tenterons de l'inviter à un autre moment. Nous commencerons par le sénateur Cotter. Vous avez la parole pour vos remarques liminaires.

L'honorable Brent Cotter, à titre personnel : Je vous remercie, madame la présidente. Il s'agit de ma première, et peut-être de ma dernière, comparution en tant que témoin devant un comité sénatorial. Vous souhaiterez peut-être que je ne revienne jamais.

La présidente : Cela reste à voir.

Senator Cotter: I hadn't appreciated that I might be the first witness, and I had not intended to make reference in some detail to the bill, but let me just indicate that it essentially creates an artificial mechanism — a deemed trust — to seek to protect the interests and claims of perishable fruit and vegetable growers once they have sold their product to another party, often a retailer, don't get paid and the retailer goes bankrupt or becomes insolvent. The consequence for them in the bankruptcy and insolvency proceedings is that they tend to fall to the low end of compensation among unpaid creditors. This intends to create a little better spot for them. I will try to explain exactly where that puts them in these brief remarks, and then, to the extent that I can be helpful in elaborating these observations, I certainly welcome your questions.

I would say at the beginning that I support the bill in its unamended form, though I think if I were working on it from scratch, I might make some minor legal adjustments to the bill. The context, as I say, is that this deals with the question of where fruit and vegetable producers fit into the categories of unsecured creditors in the cases of bankruptcies and insolvencies. I would just make a few brief points. It is the tip of the iceberg in the sense that very often corporate enterprises that go under — that is, go insolvent — don't go through that process.

Often, the assets are captured by secured creditors and there is no formal process, compared to what happens to individuals who become insolvent and need to kind of clear off the decks, if I can put it that way, in order to carry on their personal lives. Unsecured creditors tend to end up at the bottom of the pile in terms of their claims just because there are often not very many assets to be disposed of. Always — the whole point of insolvency — is that there are more claimants than there is money or money value.

For small creditors, the insolvency of your creditor can often put pressure on you and cause you to be insolvent. You imagine trees falling in the forest, which is the way I describe it. It is quite possible for a small creditor to themselves become insolvent because they don't get paid by the person who initially went under. This has the potential for fruit and vegetable producers as well. What tends to happen for them is that their product gets commingled with other products. You could imagine a truckload of carrots arriving and put into the process. Chances are they get mixed with somebody else's carrots and you can't tell whose carrots were whose.

As well, there is a structure in the U.S., a protection, for fruit and vegetable producers who sell down that pathway and their retailers there go insolvent or bankrupt, but because there is no reciprocal protection in Canada, that protection is not available for Canadians who are selling fruit and vegetables into the U.S.

Le sénateur Cotter : Je n'avais pas compris que je serais peut-être le premier témoin et je n'avais pas prévu parcourir le projet de loi dans le détail. Essentiellement, le projet de loi permet de créer un mécanisme artificiel, une fiducie réputée, afin de protéger les intérêts et les revendications des producteurs de fruits et de légumes lorsqu'ils vendent leur produit à une autre partie, souvent un détaillant, qu'ils n'ont pas été payés et que le détaillant fait faillite ou devient insolvable. Quand il y a des litiges sur la faillite et l'insolvenabilité, ils ont tendance à se retrouver en bas de la liste de compensation des créanciers non payés. Le projet vise à les placer dans une situation plus favorable. Je tenterai d'expliquer exactement de quelle façon dans le cadre de mes brèves remarques. Puis, si je peux vous être utile avec mes observations, je serai ravi de répondre à vos questions.

Je souhaite d'emblée indiquer que j'appuie la version non amendée du projet de loi. Toutefois, si je devais recommencer du début, j'apporterais quelques petites modifications juridiques mineures. Comme je l'indiquais, il s'agit de déterminer dans quelle catégorie de créanciers non garantis se retrouvent les producteurs de fruits et de légumes dans les cas de faillites et d'insolvenabilité. J'aimerais vous présenter certains points succincts. C'est seulement la pointe de l'iceberg puisque souvent, les entreprises qui deviennent insolvables ne passent pas par ce processus.

Souvent, les actifs sont saisis par les créanciers garantis et il n'y a pas de procédure formelle. En revanche, les particuliers qui deviennent insolvables doivent en quelque sorte faire le ménage, si je puis m'exprimer ainsi, avant de poursuivre leur vie. Les créanciers non garantis se retrouvent souvent en bas de la liste des demandeurs puisqu'il y a normalement peu d'actifs à liquider. Dans les cas d'insolvenabilité, ça va de soi, il y a toujours plus de demandeurs que d'argent ou de valeur.

Pour les petits créanciers, l'insolvenabilité de votre créancier exerce parfois de la pression sur vous, ce qui peut ensuite vous placer en situation d'insolvenabilité. L'image que je vous donnerais pour illustrer la situation est la suivante : imaginez-vous des arbres qui tombent dans la forêt. Il se peut que les petits créanciers deviennent insolvables du fait qu'ils n'ont pas été payés par la personne qui vient d'être déclarée insolvable. Cela peut se produire dans le cas des producteurs de fruits et de légumes aussi. Ce qui se produit souvent, c'est que leur produit se mélange à d'autres. Imaginez-vous un camion rempli de carottes qui sont livrées et utilisées. Il est probable qu'elles se retrouvent mélangées aux carottes d'autres producteurs et que vous ne puissiez plus distinguer à qui appartiennent les carottes.

De plus, il existe aux États-Unis une protection à l'intention des producteurs de fruits et de légumes qui écoulent leurs produits de cette façon et dont les détaillants deviennent insolvables ou font faillite. Toutefois, puisqu'il n'y a pas de protection similaire au Canada, les Canadiens qui vendent leurs

The mechanism that is proposed in this bill is what is referred to as a deemed trust. It is similar to what is in place in the United States. Let me give you a snapshot of how it works. It's a legal fiction which intends to — I use this word advisedly — "secure" a property interest in competition with other commercial secured creditors and other creditors. It tries to create the idea that the vegetables, let's say, that have been sold by the producer are still in a beneficial way owned by that producer until they get paid. It goes further and says for the proceeds that are held if the vegetables are sold by the retailer but the original seller — the person we are trying to protect — has not been paid, they have an interest in the money that the insolvent debtor presently has.

In normal terms, trusts are created by contracts or exchanges or if you are the executor of somebody's will. There is a set of laws that describe trust relationships. It essentially tries to create an entitlement for the beneficiary of the trust — in this case, the producer — in that they have an ownership interest in the property that they sold or the cash that those vegetables generated.

What that does in bankruptcy and insolvency processes and laws is it carves out from the assets of the debtor pieces of property, and the law says those pieces of property don't belong to the debtor. When a bankruptcy trustee is selling off the property of the bankrupt debtor to pay off creditors generally, those pieces of property are not available to the trustee to sell because they belong to the fruit and vegetable producer.

It is a similar thing that happens when banks finance these people's operations. The banks take security interests in that property, so that, by definition, if the person goes bankrupt and the trustee has to work their way through selling off the property, the property that the bank has a security interest in doesn't belong to the debtor. It belongs to the bank. You can see how these property interests shrink down the assets that are left available for others but elevate, in this case, an entity that at least the sponsor of the bill and the people in the other house thought was a vulnerable person who needed better protection.

The deemed trust is a tricky document, and I can talk about the problems it might present. I would also say there are losers in the process, because the quantity of assets for the rest of the folks is smaller because these properties, if the trust works, go to the fruit and vegetable producers and there is a little bit less for everybody else.

One of the challenges in the bankruptcy law is to try to have a fair structure of distribution. This isn't the best way to do it, that is, one small group parachuting into the legislation and saying, "Bump us up the chain." One should reflect on that a little more

fruits et leurs légumes aux États-Unis n'ont pas accès à cette protection.

Le mécanisme proposé dans le projet de loi s'appelle « fiducie réputée ». Il est similaire à ce qui existe aux États-Unis. Laissez-moi vous expliquer brièvement comment fonctionne le mécanisme. C'est une fiction juridique dont le but est de « sécuriser » le droit de sûreté alors qu'on est en compétition avec d'autres créanciers commerciaux garantis et d'autres créanciers. Par ce mécanisme, les légumes que le producteur a vendus sont perçus comme lui appartenant toujours jusqu'au moment où il est payé. Le principe va plus loin. Pour ce qui est des recettes, si les légumes sont vendus par le détaillant, mais que le vendeur de départ, la personne que nous tentons de protéger, ne s'est pas fait payer, alors cette personne a un droit de sûreté dans l'argent détenu actuellement par le débiteur.

Normalement, les fiducies sont créées par des contrats ou des échanges, ou lorsqu'il y a un exécuteur testamentaire. Les relations fiduciaires sont décrites dans un ensemble de lois. Elles visent à accorder un droit au bénéficiaire de la fiducie — en l'occurrence, le producteur —, soit une part des biens qui ont été vendus ou des recettes générées par les légumes.

Dans le cadre des processus et des lois sur la faillite et l'insolvençabilité, une partie des biens du débiteur est considérée comme n'appartenant pas au débiteur. Lorsqu'un fiduciaire de faillite vend des biens appartenant au débiteur en faillite afin de rembourser les créateurs de manière générale, les biens ne sont pas remis au fiduciaire pour vente puisqu'ils appartiennent au producteur de fruits et de légumes.

Le même processus s'applique lorsque les banques financent les opérations de ces personnes. Les banques obtiennent un droit de sûreté sur le bien et donc, par définition, si la personne fait faillite ou le fiduciaire doit vendre une partie des biens, le bien dans lequel la banque a un droit de sûreté n'appartient pas au débiteur, mais plutôt à la banque. Vous comprendrez que ces droits de sûreté réduisent considérablement les actifs restants, mais améliorent à tout le moins le sort de la personne qui est considérée par le parrain du projet de loi et les membres de l'autre enceinte comme une personne vulnérable nécessitant une protection accrue.

La fiducie réputée est un document qui présente des défis et je peux parler des problèmes qui peuvent se poser. Je dirais également que le processus crée des perdants. En effet, la quantité d'actifs pour les autres personnes est réduite puisque, si la fiducie fonctionne, ces actifs iront aux producteurs de fruits et de légumes et il en restera moins pour les autres personnes.

L'une des difficultés dans le droit de la faillite, c'est d'établir une structure de distribution équitable. Ce n'est pas la meilleure façon de faire que de parachuter un petit groupe de personnes par l'entremise d'un projet de loi et de demander de les inscrire plus

comprehensively. As I think the chair might recall, I urge that to be something that this committee might consider.

I'll stop there and welcome your questions.

The Chair: Thank you very much for that. I realize you are in this position of having to explain it all and do that. That's wonderful.

[*Translation*]

Senator Gignac: Thank you to the witness, our fellow Senator Cotter.

In its brief, the Office of the Superintendent of Bankruptcy expressed concerns about the bill. One of them is that it could have adverse, unintended consequences, including increased borrowing costs and interest rates charged by banks, since they suddenly won't be first in line.

I have two questions. What is your reaction to the brief from the Superintendent of Bankruptcy about Bill C-280? It has many reservations and recommends not going forward with it.

[*English*]

Senator Cotter: The point that the superintendent makes — I'm not familiar with what the superintendent has had to say. It hasn't been communicated to me. The point is a not-illegitimate one. Because there is only so much to go around, if somebody gets a little more, somebody else will get a little less, and if they need protections, they might charge higher interest rates.

The advantage that commercial lenders have in these contexts — they nearly always take large amounts of security — is that they are far better off to assess risk, for example, than some poor outfit trying to sell their vegetables or fruit, perishable goods. Secondly, they have some degree of bargaining power to say that if this is the level of risk, we were going to charge you 5.25%, but now we are going to charge you 5.3%. So there is a way for them to manage risk.

The other thing too, and I think I would say this not illegitimately from the perspective of the Superintendent of Bankruptcy, is there is a structure for sorting out claims in bankruptcy, a priority of rankings and the like. This, to some small extent, disrupts that set of rankings. It ought to be done with a somewhat larger philosophy. In fact, I'm not particularly worried about the banks and the financial institutions. I'm worried about the people who are just a little bit below and end up getting a little bit less. The downside of this bill is that. I'm not deeply knowledgeable about who are the fruit and vegetable producers here, of perishable goods, but my sense is that many of

haut sur la liste. Il faudrait réfléchir à la question davantage. La présidente se rappellera peut-être mon souhait que cette question soit étudiée par le comité.

Je vais m'arrêter ici. Je serais ravi de répondre à vos questions.

La présidente : Je vous remercie. Je me rends compte que vous vous retrouvez à devoir tout expliquer et vous le faites. C'est merveilleux.

[*Français*]

Le sénateur Gignac : Merci au témoin, notre collègue le sénateur Cotter.

Dans son mémoire, le Bureau du surintendant des faillites (BSF) a exprimé des inquiétudes par rapport à ce projet de loi. L'une d'elles, c'est qu'il pourrait y avoir des conséquences imprévues et négatives, comme l'augmentation du coût d'emprunt et le taux d'intérêt que les banques vont imposer, car tout à coup ils ne seront plus les premiers.

J'ai deux questions. Quelle est votre réaction au mémoire du surintendant des faillites par rapport au projet de loi C-280? Il a beaucoup de réserves et il suggère de ne pas aller de l'avant.

[*Traduction*]

Le sénateur Cotter : Le point que soulève le surintendant — je ne suis pas familier avec les sujets qu'il a abordés... Ces renseignements ne m'ont pas été transmis. Ce n'est pas illégitime, comme argument. Mais le processus implique de nombreux joueurs et si quelqu'un obtient plus, cela se fait au détriment de quelqu'un d'autre. Et s'ils ont besoin de protections, ils factureront peut-être des intérêts plus élevés.

L'avantage qu'ont les prêteurs commerciaux ici — ils retiennent presque toujours un droit de sûreté considérable —, c'est qu'ils sont mieux placés pour évaluer le risque, par exemple, qu'une petite équipe qui tente de vendre ses fruits et ses légumes, des biens périssables. De plus, ils ont un certain pouvoir de négociation et peuvent dire que si le niveau de risque est établi à tel seuil, même s'ils s'apprêtaient à vous facturer 5,25 %, ils vous factureront plutôt 5,3 %. Ils sont en mesure de gérer le risque.

L'autre chose aussi, et je pense que je dirais que cette demande n'est pas illégitime de la part du surintendant des faillites, c'est qu'il existe une structure établissant l'ordre de priorité des demandes dans les cas de faillites, ou quelque chose du genre. La proposition actuelle vient en quelque sorte bousculer cet ordre. Il faut donc agir en gardant en tête une certaine philosophie. En fait, je ne suis pas inquiet pour les banques et les institutions financières. Je suis inquiet pour les gens tout juste en dessous qui en recevront un peu moins. C'est là l'inconvénient du projet de loi. Je ne connais pas très bien les producteurs de fruits et de légumes, de biens périssables, mais

them would be closer to that crowd at the bottom of the pile, employees and small creditors and the like.

I used to do a lot of work in this area with respect to employees, trying to have employees come out a little bit better when they don't get paid and the business goes under. I'm philosophically in favour of trying to get what I would call "the little creditors" a little bit bigger bite of the apple. I'm not as concerned about the point that you or the superintendent made as I am about some people who will now end up a little bit further down the bottom of the pile. As you may know, in relation to unsecured creditors who don't have a preference, they do very poorly in terms of the percentage of recovery.

Senator Gignac: I understand that, but assuming that this bill goes through, what is the next step? The farmers and fishers and the others will more or less ask for the same thing.

[*Translation*]

What's good for the goose is good for the gander, as they say.

[*English*]

We open the door to many other initiatives like that which could change the rules of the game in Canada if we compare to the U.S., for example.

Senator Cotter: It is entirely possible. I do think that's an argument not so much for not doing this but for trying to think in a comprehensive and organized way whether we have the public policy imperatives to support A versus B versus C correct, and I have real reservations about that. As I said, for employees — that's really where I come at this. I start thinking about workers, which is where I did a lot of work before. Quite frankly, these tools are fragile and may not actually work. This trust may fail. It has gaps. I'm kind of nervous about when Senator Fridhandler gets to ask questions. I have a feeling that he would understand this deeply. It's easy for the darned trust to miss the mark here, as has been the case with efforts of deemed mortgages and deemed trusts for employees at the provincial level. I would prefer a more comprehensive approach. I think this is good to help out one small sector, but you are right that it will encourage others to think along the same lines.

j'ai l'impression qu'ils sont pour la plupart plus près du bas de la liste, avec les employés, les petits créanciers et les autres petits joueurs.

J'ai beaucoup travaillé dans ce domaine relativement aux employés, pour tenter de faire en sorte qu'ils s'en sortent un peu mieux lorsqu'ils ne sont pas payés et que l'entreprise fait faillite. Sur le plan philosophique, je suis favorable aux efforts déployés pour essayer de faire en sorte que — je vais les appeler ainsi — les « petits créanciers » obtiennent une plus grande part du gâteau. Je ne suis pas autant préoccupé par le point que le surintendant des faillites et vous avez soulevé concernant des personnes qui se retrouveront dorénavant un peu plus au bas de la liste. Comme vous le savez peut-être, à propos des créanciers ordinaires qui n'ont pas de préférence, ils obtiennent de piétres résultats au moment de recouvrer ce qui leur est dû.

Le sénateur Gignac : Je comprends, mais si jamais ce projet de loi est adopté, quelle est la prochaine étape? Les agriculteurs, les pêcheurs et les autres vont plus ou moins demander la même chose.

[*Français*]

En français, on dit que si c'est bon pour minou, ce sera bon pour pitou.

[*Traduction*]

Nous ouvrons la porte à de nombreuses autres initiatives comme celle-ci qui pourraient changer les règles du jeu au Canada si nous nous comparons aux États-Unis, par exemple.

Le sénateur Cotter : C'est entièrement possible. Je ne pense pas que ce soit vraiment un argument pour ne pas le faire, mais que c'en est un pour essayer de penser de façon globale et organisée dans le but de déterminer si nous avons les bons impératifs de politique publique afin d'appuyer A par rapport à B et à C, et j'ai de réelles réserves à ce sujet. Comme je l'ai dit, c'est pour les employés — c'est vraiment sous cet angle que j'aborde la question. Je commence par penser aux travailleurs, c'est-à-dire l'aspect auquel j'ai déjà consacré beaucoup de temps. Bien franchement, ces outils sont fragiles et pourraient ne pas fonctionner. Cette confiance pourrait s'effriter. Il y a des lacunes. Je suis un peu nerveux lorsque le sénateur Fridhandler commence à poser des questions. J'ai l'impression qu'il aurait une connaissance approfondie de la question. Il ne faut pas grand-chose pour rater la cible en ce qui a trait à la fichue confiance, comme on l'a vu avec les efforts déployés pour les hypothèques et les fiducies réputées à l'échelle provinciale. Je préférerais une approche plus globale. Je pense que c'est bon pour aider un petit secteur, mais vous avez raison de dire que cela en encouragera d'autres à penser de la même façon.

Senator C. Deacon: Thank you for being with us, Senator Cotter. You may not be an expert in bankruptcy law. I know I'm not for sure, but you have a lot more insight than I.

I have been hearing about this problem from the moment I joined the Agriculture Committee six years ago. I'm no longer on that committee, but it's one of those cans that keeps getting kicked down the road. The producers of perishable goods in the agriculture sector are in a very different position than those that produce non-perishable goods. I empathize very much with the problem they have.

The first I have looked at the bill itself is just recently. I'm wondering, are you aware of other methods that could have been chosen? For example, in business, I used EDC insurance, Export Development Canada, to protect my receivables, domestically and exports. Are you aware of alternatives that might not present the challenges you are talking about?

Senator Cotter: I think there are two sides to that equation, if I could. Can the creditor self-insure, for example? Can the creditor take steps to be safer? They can seek out security interests in this property. They don't necessarily need the law to do it. Quite frankly, I think the reason why the bill is proposing this is because, generally speaking, those creditors don't have the leverage. There are questions about the market power that you have as a creditor in this type of equation, and can you do things to exercise that power or engage in forms of self-protection that you described.

Other mechanisms — here now we are talking about legislative mechanisms — are possible. The irony in some of this is the Government of Canada has no hesitation about imposing super priorities to protect its money. I don't hear the Superintendent of Bankruptcy saying, "Well, how come income tax payments jump to the top of the list?" Which is what happens under the Income Tax Act. That's one of the arguments to say, let's figure out who's the most and who's less deserving.

You could adopt other tools that are even more powerful. You could choose — I don't like this idea either — the Wage Earner Protection Program mechanism, which says that the government will step in and put some money in your pocket, and then they can go in and fight the claim for you, which is what happens for workers. It covers a little bit of the project, but it seems like a strange thing for the Government of Canada to essentially be bailing out some of the folks who are losing money in this exercise. I'm not particularly crazy about that model. For the amount that the Wage Earner Protection Program doesn't cover,

Le sénateur C. Deacon : Merci d'être parmi nous, sénateur Cotter. Vous n'êtes peut-être pas un expert de la loi sur la faillite. Je sais très bien que je n'en suis pas un, mais vous en avez une bien meilleure connaissance que moi.

J'entends parler de ce problème depuis le moment où je suis devenu membre du Comité de l'agriculture il y a six ans. Je ne siège plus à ce comité, mais c'est une de ces choses que l'on remet toujours à plus tard. Les producteurs de denrées périssables dans le secteur agricole sont dans une position très différente de ceux qui produisent des denrées non périssables. Je suis très sensible à leur problème.

J'ai regardé le projet de loi pour la première fois récemment. Je me demande si vous connaissez d'autres méthodes qui auraient pu être retenues. Par exemple, en affaires, j'ai utilisé l'assurance d'Exportation et développement Canada, pour protéger mes créances, au pays et pour les exportations. Connaissez-vous des solutions de rechange qui ne présentent peut-être pas les problèmes dont vous parlez?

Le sénateur Cotter : Je pense qu'il y a deux côtés à cette équation, si je peux me permettre. Le créancier peut-il s'assurer lui-même, par exemple? Peut-il prendre des mesures pour être mieux protégé? Il peut obtenir une sûreté avec la propriété. Il n'a pas nécessairement besoin de la loi pour le faire. Bien franchement, je pense que la raison pour laquelle le projet de loi le propose, c'est parce que, en général, ces créanciers n'ont pas la capacité de le faire. En tant que créancier dans ce genre d'équation, des questions sont soulevées à propos du pouvoir sur le marché, et on se demande si on peut faire des choses pour exercer ce pouvoir ou se prévaloir des genres d'autoprotection que vous avez décrits.

D'autres mécanismes — nous parlons ici de mécanismes législatifs — sont possibles. Ce qui est paradoxal par rapport à certains de ces mécanismes, c'est que le gouvernement du Canada n'hésite pas à imposer des superpriorités pour protéger son argent. Je n'entends pas le surintendant des faillites demander pourquoi les paiements d'impôts se retrouvent en tête de liste. C'est ce qui se produit en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. C'est un des arguments pour déterminer qui mérite plus et qui mérite moins.

Vous pourriez adopter d'autres outils encore plus puissants. Vous pourriez choisir — je n'aime pas plus l'idée — le mécanisme du Programme de protection des salariés, qui dit que le gouvernement va intervenir et mettre de l'argent dans vos poches, et on peut ensuite contester la réclamation pour vous, comme ce qui se fait pour les travailleurs. Cela couvre une petite partie du projet, mais il me semble qu'il est étrange que le gouvernement du Canada tire essentiellement d'affaire certaines personnes qui perdent de l'argent dans cet exercice. Je ne suis pas particulièrement emballé par ce modèle. En tant

you as an employee don't get very much out of that. The numbers are shockingly low.

Part of it is using other legislative tools. There are ones that I think are a little bit stronger than the trust, but all of them, for whoever happens to be the beneficiary of, it bumps them up the chain, and in a zero-sum game somebody trickles down a little ways.

Senator C. Deacon: Senator Cotter, in summation, you feel this isn't perfect, but it's important, it's heading in the right direction, and in general you see this as something that's good to move forward with?

Senator Cotter: I do. I would say yes to that. I hadn't been seeing myself as the major proponent of the bill, but I expressed support for it and shared that with Senator MacDonald.

Senator C. Deacon: You travelled to the U.S.?

Senator Cotter: I did. We met with a series of U.S. congressmen, and they were enthusiastic about the fact that we might be doing this as kind of a reciprocity for what they do. Their mechanism for kicking in access to a deemed trust for Canadian folks in the U.S. being able to use the same system for protection is an administrative thing. They don't have to do any legislation. The message we were told is that within months of this bill passing, they would be able to turn the switch on that protection in the U.S.

Senator Massicotte: Thank you for being with us. It is one of your final times. We will all miss you.

In my early life as a professional, I did a lot of bankruptcy work, and what you're talking about is what we saw and continue to see all the time. Everybody argues that their risk or their liability is more worthy than the others. I have a big problem with that. I see it here constantly. People are coming up, saying, "I want to be at the front of the line." The question is, why? Why them? I can name hundreds of people. Why not the butcher? His meat is going to go rotten in three or four days. I have a bit of difficulty with taking a piecemeal approach and trying to protect a certain sector as opposed to one that you actually recommended. If someone wants to do a real study, we should look up a list of creditors and see who has priority.

The argument, if you leave it as it is, is artificial. Ninety percent of all bankruptcy officials don't get a dime and are unsecured. Therefore, you can argue about what you do with the

qu'employé, on ne reçoit pas grand-chose du montant que le Programme de protection des salariés ne couvre pas. Les chiffres sont affreusement faibles.

Il faut en partie utiliser d'autres outils législatifs. Je pense qu'il y en a certains qui sont un peu plus solides que la fiducie, mais tous ces outils font en sorte que le bénéficiaire, peu importe de qui il s'agit, se retrouve plus haut sur la liste, et dans un jeu à somme nulle, quelqu'un se retrouve plus bas.

Le sénateur C. Deacon : Sénateur Cotter, en résumé, vous avez l'impression que c'est imparfait, mais c'est important, c'est un pas dans la bonne direction, et de manière générale, vous voyez cela comme une bonne mesure pour aller de l'avant, n'est-ce pas?

Le sénateur Cotter : En effet. Je dirais que oui. Je ne m'étais pas perçu comme le principal défenseur du projet de loi, mais j'ai exprimé mon appui et j'en ai parlé avec le sénateur MacDonald.

Le sénateur C. Deacon : Vous êtes-vous rendu aux États-Unis?

Le sénateur Cotter : Oui. Nous avons rencontré certains membres du Congrès, et ils étaient très enthousiasmés par le fait que nous pourrions faire cela comme une sorte de mesure de réciprocité. Leur mécanisme pour donner accès à une fiducie réputée afin que les Canadiens aux États-Unis puissent se servir du même système est un mécanisme administratif. Ils n'ont pas besoin d'une mesure législative. Ce qu'ils nous ont dit, c'est que dans les mois qui suivent l'adoption de ce projet de loi, ils pourraient activer cette protection aux États-Unis.

Le sénateur Massicotte : Merci de votre présence parmi nous. C'est une de vos dernières fois. Vous allez tous nous manquer.

Au début de ma vie professionnelle, j'ai beaucoup travaillé dans le domaine des faillites, et ce que vous dites, c'est ce que nous avons vu et ce que nous continuons de voir tout le temps. Tout le monde soutient que leur responsabilité ou leur risque est plus important que la responsabilité ou le risque des autres. J'ai beaucoup de difficultés avec cela. Je le vois ici constamment. Les gens viennent et disent qu'ils veulent être en tête de file. Ce qu'il faut se demander, c'est pourquoi? Pourquoi eux? Je peux nommer des centaines de personnes. Pourquoi pas le boucher? Sa viande va pourrir en l'espace de trois ou quatre jours. J'ai un peu de mal à adopter une approche fragmentaire et à essayer de protéger certains secteurs plutôt que de procéder comme vous l'avez recommandé. Si quelqu'un veut réaliser une vraie étude, nous devrions consulter une liste de créanciers et voir qui a la priorité.

L'argument, si on le laisse tel quel, est artificiel. Quatre-vingt-dix pour cent des représentants du secteur des faillites ne reçoivent pas un sou et ne sont pas protégés. Par conséquent, on

vegetables, but it doesn't matter. It's not their money anymore. They're going to walk away with zero, and I'm sure they understand that.

How do I get my logical mind to that answer? I don't think I get there. My argument is that I feel it would cause another inequity of greater significance than what occurs today. Would you comment on that?

Senator Cotter: I think you are probably right. There are downsides to doing this, because there are some people who might have got a little bit and will get a little bit less as a result of these folks getting some. There is a degree of equity for people who are working hard, whether it's workers or people who are growing vegetables and selling them to the market. We ought to try to think through what I've called the public policy argument, who deserves more and who deserves less protection from a public distribution of assets system and insolvencies.

How big of a risk is it for the person who doesn't get paid? I can tell you looking at it from an employee's point of view that a lot of those folks are working hand to mouth, and each paycheque pays the last set of bills. If they miss a paycheque, they're in trouble. That is a factor for me, thinking about the consequences of not getting paid. Are you able to, and should you, exercise some forms of self-protection, and you don't? Well, I'm not as sympathetic then. Are there others who can absorb the risk better than others? Those are all criteria in trying to sort out the more and less deserving, without saying — as we're doing here in a suboptimal way — that these folks have come forward and have the ear of parliamentarians, so we bump them up the chain a little bit. I don't like that approach very much, but I feel like we're not trying the other approach, and if there is a degree of equity for these folks, I would be sympathetic to it.

If I were here a little bit longer and you invited me back to testify a bit more, I would put together whatever we do over in the chamber to send to Senator Wallin to do a real study and see what the framework ought to be that would be better than it is now.

[Translation]

Senator Bellemare: Thank you for being with us. It's a pleasure.

I would like to come back to the relationship with the United States. I'm not quite sure I understand. What I do understand is that in the U.S., there is a mechanism that protects the fruit and vegetable industry, but it isn't enshrined in law; it's just a practice. Canadian suppliers that sell to the U.S. don't benefit from the practice, because there's no reciprocity. The bill aims to

peut discuter de ce qui est fait avec les légumes, mais cela n'a pas d'importance. Ce n'est plus leur argent. Ils partiront les poches vides, et je suis certain qu'ils le comprennent.

Comment puis-je appliquer mon esprit logique à cette réponse? Je ne pense pas pouvoir. Mon argument est que j'ai l'impression que cela créerait une autre iniquité plus importante que celle que nous voyons actuellement. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Le sénateur Cotter : Je pense que vous avez probablement raison. Il y a des inconvénients à cela, car des personnes qui obtiennent peut-être un petit quelque chose en obtiendront moins parce que ces autres personnes reçoivent aussi quelque chose. Il y a une certaine équité pour les personnes qui travaillent fort, qu'il s'agisse de travailleurs ou de personnes qui cultivent des légumes et les vendent au marché. Nous devons essayer de réfléchir à ce que j'ai appelé l'argument de la politique publique, aux personnes qui méritent une plus grande protection et à celles qui en méritent moins dans un système public de distribution des biens et dans les cas d'insolvabilité.

À quel point est-ce risqué pour la personne qui ne se fait pas payer? En adoptant le point de vue d'un employé, je peux vous dire que beaucoup de ces personnes vivent au jour le jour et se servent de leur chèque de paye pour payer les dernières factures. S'il leur manque un chèque de paye, elles sont en difficulté. Peut-on, et devrait-on, se protéger soi-même de certaines façons, alors qu'on ne le fait pas? Eh bien, je ne serais pas aussi favorable à cela alors. Y en a-t-il d'autres qui peuvent mieux assumer le risque? Toutes ces choses sont des critères à retenir pour essayer de déterminer quelles sont les personnes qui méritent plus d'être protégées et celles qui le méritent moins, sans dire — comme nous le faisons ici de manière sous-optimale — que parce que ces personnes sont venues parler aux parlementaires, nous les mettons un peu plus haut sur la liste. Je n'aime pas beaucoup cette approche, mais j'ai l'impression que nous n'essayons pas l'autre approche, et s'il y a une certaine équité pour ces personnes, je serais favorable à cela.

Si je restais ici un peu plus longtemps et que vous m'invitez à témoigner un peu plus, je rassemblerais tout ce que nous faisons au Sénat, peu importe de quoi il s'agit, et je l'enverrais à la sénatrice Wallin pour faire une vraie étude et voir à quoi le cadre devrait ressembler pour l'améliorer.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Merci d'être avec nous. C'est un plaisir.

J'aimerais revenir à la relation avec les États-Unis. Je ne suis pas certaine d'avoir bien compris. Ce que j'en comprends, c'est qu'aux États-Unis, il y a un mécanisme qui protège l'industrie des fruits et légumes, mais ce n'est pas encadré dans une loi; c'est plutôt une pratique. Actuellement, les fournisseurs canadiens qui vendent aux États-Unis ne bénéficient pas de cette

amend the Bankruptcy and Insolvency Act by introducing a practice that American suppliers could also benefit from. Since ours would be an act of Parliament, they could potentially make their practice law. Have I understood correctly?

[English]

Senator Cotter: I would have to go back and refresh my mind regarding the legal structure of the ways in which that would be achieved in the U.S. The message that was described to me was that this is authorized under their Perishable Agricultural Commodities Act, so it is actually legislatively framed. For the administrative mechanism by which Canadians get brought into being able to use it, I'm not sufficiently familiar with how that would work. There were three or four members of Parliament there, and I think Senator Robinson and I were the only senators who were there. We had some discussions about various things, but on this one, with the congress, they were enthusiastic, and then we met with whatever their department of agriculture is, and I think they were relatively senior people. It sounded to me like the people we were speaking with had the authority to either recommend or implement this, and their indication was that this legislation would meet their reciprocity expectations to protect American suppliers into Canada and that they would extend the same protection to Canadian suppliers into the U.S. My guess is that that might be a more significant benefit for Americans into Canada than for us down there, because I don't know how many grapefruits we ship down there. Probably not too many. But that was the model and the way it could be done. The way it was described to me as I was listening — there was nothing in writing — was that it didn't even seem to require a regulation but an administrative act from some senior administrator.

[Translation]

Senator Bellemare: My next question is about relationships with the provinces. Would adopting the bill have an impact on the legislative processes of the deemed trusts at the provincial level?

[English]

Senator Cotter: In proposed section 81.7(6), it indicates that the laws of general application in relation to trusts in force in the province would essentially be unaffected. To the credit of the drafter, they don't want to tumble into provincial jurisdiction, but quite frankly, in a way, that's a bit of the problem because the general law of trusts is one of the ones that throws up barriers to the efficacy of this law. To give you a small example, the way it's structured, the trust doesn't kick in until essentially the fruit and vegetable grower says, "I'd like the trust to kick in." But by that time, the bank's security interests are already attached on the

pratique, parce qu'il n'y a pas de réciprocité. Ce projet de loi vise à modifier la Loi sur la faillite et l'insolvabilité pour introduire une pratique dont pourraient également profiter les fournisseurs américains qui, à ce moment-là, bénéficieraient de notre pratique. Puisqu'il s'agirait d'une loi, ils pourraient éventuellement transformer leur pratique sous une forme légale. Ai-je bien compris?

[Traduction]

Le sénateur Cotter : Il faudrait que je revienne en arrière et que je me rafraîchisse la mémoire à propos de la structure juridique des moyens qui seraient utilisés à cette fin aux États-Unis. D'après ce qu'on m'a décrit, c'est autorisé conformément à la Perishable Agricultural Commodities Act. C'est donc législativement encadré. Pour ce qui est du mécanisme administratif qui permet aux Canadiens de s'en servir, je ne connais pas assez la façon dont cela fonctionne. Il y avait trois ou quatre parlementaires là-bas, et je pense que la sénatrice Robinson et moi étions les seuls sénateurs présents. Nous avons discuté de différentes choses, mais dans ce cas-ci, les membres du Congrès étaient très enthousiastes, et nous avons ensuite rencontré les représentants de leur département de l'Agriculture, et je pense que c'était des gens relativement haut placés. Il me semblait que les gens à qui nous parlions avaient le pouvoir de recommander cela ou de le mettre en œuvre, et ils ont laissé entendre que cette mesure législative serait conforme à leurs attentes en matière de réciprocité pour protéger les fournisseurs américains au Canada et qu'ils accorderaient la même protection aux fournisseurs canadiens aux États-Unis. À mon avis, ce serait plus avantageux pour les Américains au Canada que pour nous au sud de la frontière, car je ne sais pas combien de pamplemousses nous expédions là-bas. Probablement pas beaucoup. Mais c'était le modèle et le moyen utilisé à cette fin. D'après ce qu'on m'a décrit de vive voix — il n'y avait rien par écrit —, un règlement n'était même pas nécessaire. Il fallait juste un acte administratif de la part d'un administrateur principal.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Ma prochaine question concerne les relations avec les provinces. Est-ce que l'adoption de ce projet de loi aurait une incidence sur les processus législatifs dans les fiducies à l'échelle des provinces?

[Traduction]

Le sénateur Cotter : Le paragraphe 81.7(6) proposé indique que les lois d'application générale relatives aux fiducies en vigueur dans la province ne seraient pas touchées. Le rédacteur a le mérite de ne pas vouloir empiéter sur les compétences provinciales, mais franchement, d'une certaine manière, c'est un peu le problème, car le droit général des fiducies est l'un de ceux qui font obstacle à l'efficacité de cette loi. Pour vous donner un petit exemple, de la manière dont elle est structurée, la fiducie n'entre en vigueur que lorsque le producteur de fruits et légumes affirme qu'il aimerait que la fiducie entre en vigueur. Mais à ce

property. The model makes it potentially too late. If the property is already owned by the bank, the trust can't work. So there's a technical example. Because this law says we don't touch the working rules of provincial law related to trusts, then those rules stay in place. It's the way property law is understood. If it essentially, through security, belongs to somebody else, then it can't belong to you.

Senator Yussuff: Thank you, Senator Cotter, for being here.

I have a number of questions. I recognize the problem, but we haven't heard from the sponsor of the bill. He is not here. The first question is, how much of a problem is it that we're trying to solve with these amendments? That is the fundamental question. If it is a big problem, then we have to obviously try to deal with that much more intensely?

The other side to this is we're trying to fit this in. My background in the bankruptcy law has been the most frustrating. For generations, workers have been reading about what happened to their pensions, wages, vacation pay and severance. The list goes on. For the longest time, there was nothing until we ended up getting the Wage Earner Protection Program that was a stopgap, and then most recently the fundamental change to the bankruptcy laws to give them super priority in the context of the pension plan.

I don't understand why there couldn't be any other piece of legislation, like the foreign creditors or some other legislation, to try to deal with this issue in a more wholesome way that would bring some justice to the reality, if the problem is big, where producers of berries or vegetables are encountering challenges in regard to payment. They would be able to get the federal government to say we need to devise a better mechanism than using bankruptcy. I find this difficult.

I also recognize that when trustees get involved in trying to administer who will get priority, that eats up so much of the assets. What we have learned from history is that if you're already small and trying to get insignificant money, you're going to get even less when those guys get involved. The history has been the trustees have their own way of operating bankruptcy access to what you might be entitled to with what this law is trying to do.

I'm frustrated trying to understand, given the importance of what I believe someone has identified as an issue. I still don't know how big of an issue we have with this and how many

moment-là, la banque n'a pas encore eu le temps de s'occuper de la fiducie. Mais à ce moment-là, les sûretés de la banque sont déjà attachées à la propriété. Le modèle fait qu'il est potentiellement trop tard. Si le bien appartient déjà à la banque, la fiducie ne peut pas fonctionner. Voilà donc un exemple technique. Parce que cette loi dit que nous ne touchons pas aux règles de fonctionnement du droit provincial relatives aux fiducies, ces règles restent en place. C'est ainsi que l'on conçoit le droit de la propriété. Si, par le biais de la sécurité, un bien appartient à quelqu'un d'autre, il ne peut pas vous appartenir.

Le sénateur Yussuff : Sénateur Cotter, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence.

J'ai un certain nombre de questions à poser. Je reconnais le problème, mais nous n'avons pas entendu le parrain du projet de loi. Il n'est pas présent. Ma première question est la suivante : quel est le problème que nous essayons de résoudre avec ces amendements? C'est la question fondamentale. S'il s'agit d'un problème important, il est évident que nous devons essayer de le traiter de manière beaucoup plus intensive.

D'autre part, nous essayons d'intégrer tout cela. Mon expérience en matière de droit des faillites a été la plus frustrante. Depuis des générations, les travailleurs lisent ce qu'il est advenu de leurs pensions, de leurs salaires, de leurs congés payés et de leurs indemnités de licenciement. La liste est longue. Pendant longtemps, il n'y a rien eu jusqu'à ce que nous obtenions le Programme de protection des salariés, qui était un palliatif, puis, plus récemment, la modification fondamentale des lois sur les faillites pour leur accorder la priorité dans le contexte des régimes de retraite.

Je ne comprends pas pourquoi il ne pourrait pas y avoir un autre projet de loi, comme celui sur les créanciers étrangers, pour essayer de traiter cette question d'une manière plus saine, qui rendrait justice à la réalité, si le problème est important, lorsque les producteurs de baies ou de légumes rencontrent des difficultés en matière de paiement. Ils seraient en mesure d'amener le gouvernement fédéral à dire que nous devons concevoir un meilleur mécanisme que la faillite. Je trouve la situation actuelle problématique.

Je reconnais également que lorsque les administrateurs tentent d'administrer les priorités, cela absorbe une grande partie des actifs. L'histoire nous a appris que si vous êtes déjà petit et que vous essayez d'obtenir de l'argent insignifiant, vous en obtiendrez encore moins lorsque ces personnes interviendront. L'histoire a montré que les syndics ont leur propre façon d'opérer l'accès à la faillite pour ce à quoi vous pourriez avoir droit en vertu de la loi.

Je suis frustré d'essayer de comprendre, étant donné l'importance de ce que je crois que quelqu'un a cerné comme un problème. Je ne sais toujours pas quelle est l'ampleur du

farmers are struggling with this problem on a year-to-year basis. Could you shed some light on that? Do you have any answers?

Senator Cotter: I can't shed any light on the question of the quantum and the size and significance of this, to be honest. I came at it on the principle largely on the assumption that these folks are vulnerable. Part of the basis for that is they don't take security interests like more influential creditors do.

In fact, I came at it more closely to the parallel of workers. I taught a course on bankruptcy law for a while, and a course on employment law at Senator Fridhandler's alma mater and wrote about employees trying to recover pay, primarily in the context of employer insolvencies. In fact, we called the chapter — it is about 100 pages long and quite boring, actually — "Recovery of Pay." Are you familiar with the movie *Cool Hand Luke*? At the end of the movie, the warden says to Paul Newman, who's run away from the jail — I don't do the accent very well — but, "What we've got here is failure to communicate." Then they shoot Mr. Newman. I wanted the chapter to be called, "What we have here is a failure to remunerate," which is, I think, accurate.

Provinces, because they have the property and civil rights authority, can do this, and then the property entitlements tend to flow nicely into the bankruptcy laws, unless there is a big conflict. Provinces across the country have tried to find mechanisms to protect workers' wages when they don't get paid. Almost all of them run into the problems of the way we think conventionally about property in commercial law, which is you might have a mortgage deemed by the provincial government on your wages, but the day that you get paid, the mortgage falls away and the bank's property interests descend on all the property. On Monday, when you go back to work, all the property is now secured by the commercial lender's security interest. It's not evil. It is a legitimate exercise of trying to protect a meaningful investment because, without capital, a lot of businesses could never get off the ground. It's a determined way in which the conventional property law gets in the way of those claims. One can create super priorities in bankruptcy that can work.

Senator Martin: Thank you, senator. It's a little bit unusual that you are here before we hear from the sponsor.

I know, based on what you said in answer to an earlier question, that you do see the upside of this bill and you are supportive. I know different issues or questions have been raised,

problème et combien d'agriculteurs sont confrontés à ce problème d'une année sur l'autre. Pourriez-vous nous éclairer à ce sujet? Avez-vous des réponses?

Le sénateur Cotter : Pour être honnête, je ne peux pas vous éclairer sur la question du quantum, de la taille et de l'importance de cette affaire. Je suis parti du principe que ces personnes sont vulnérables. Cela s'explique en partie par le fait qu'ils ne prennent pas de garanties comme le font les créanciers plus influents.

En fait, j'ai abordé la question d'une manière plus proche du parallèle avec les travailleurs. J'ai donné un cours sur le droit des faillites pendant un certain temps, ainsi qu'un cours sur le droit du travail à l'almu mater du sénateur Fridhandler, et j'ai écrit sur les employés qui tentent de récupérer leur salaire, principalement dans le contexte de l'insolvabilité de l'employeur. En fait, nous avons intitulé un chapitre d'une centaine de pages, un chapitre assez ennuyeux, « Recouvrement de la paye ». Connaissez-vous le film *Luke la main froide*? À la fin du film, le directeur dit à Paul Newman, qui s'est enfui de la prison — je n'ai pas très bien l'accent —, « Ce que nous avons ici, c'est un défaut de communication ». Puis ils tirent sur M. Newman. Je voulais que le chapitre s'intitule ainsi : « Ce que nous avons ici, c'est un défaut de rémunération », car cela correspond exactement à la réalité, selon moi.

Les provinces, parce qu'elles ont l'autorité en matière de propriété et de droits civils, peuvent le faire, et les droits de propriété ont tendance à s'intégrer facilement dans les lois sur la faillite, à moins qu'il n'y ait un conflit important. Les provinces de tout le pays ont essayé de trouver des mécanismes pour protéger les salaires des travailleurs lorsqu'ils ne sont pas payés. Presque tous ces mécanismes se heurtent aux problèmes liés à la manière dont nous concevons traditionnellement la propriété en droit commercial, à savoir que vous pouvez avoir une hypothèque réputée par le gouvernement provincial sur votre salaire, mais que le jour où vous êtes payé, l'hypothèque tombe et les droits de propriété de la banque s'étendent à tous les biens. Le lundi, lorsque vous reprenez le travail, tous les biens sont désormais garantis par la sûreté du prêteur commercial. Ce n'est pas un mal. Il s'agit d'un exercice légitime visant à protéger un investissement significatif, car, sans capital, de nombreuses entreprises ne pourraient jamais voir le jour. Il s'agit d'un moyen déterminé par lequel le droit de propriété conventionnel s'oppose à ces réclamations. Il est possible de créer des priorités en matière de faillite qui peuvent fonctionner.

La sénatrice Martin : Je vous remercie, sénateur. Je note d'abord qu'il est un peu inhabituel d'entendre votre témoignage avant celui du parrain du projet de loi dont il est question aujourd'hui.

Je sais, d'après ce que vous avez dit en réponse à une question précédente, que vous voyez les avantages de ce projet de loi et que vous le soutenez. Je sais que différents problèmes ou

but I wanted to focus on the upside. I have such an admiration for our farmers and growers across this country. I can't imagine the challenges they face every day, with rising operational costs and inflation and whatnot. Would you explain further, in terms of the support you have for this bill, the upside, how this bill will help sustain local economies and protect smaller farms? You mentioned the U.S., but how will passage of this bill help the competitiveness of Canadian produce sellers in the international market beyond the U.S.? I wish to focus on the upside as to why you support this bill.

Senator Cotter: Let me take the last part first, Senator Martin.

The ability to access the equivalent kind of protection in insolvencies in the U.S. moderates the risk for producers who will sell into the States. It doesn't solve their problem, but it makes it a somewhat safer place to sell on an unsecured basis, without getting paid right away and having to worry too much about the financial viability of the people who buy your product. That helps. We have so many conflicts in the Canada-U.S. trade world, and that is a healthy, little olive branch of constructive relationship, I think.

With respect to the upside for fruit and vegetable producers of perishable products domestically, it improves their place in the claims system and to some extent reduces the risk that they may face financial problems and insolvencies themselves when they don't get paid. Frankly, I worry about the crowd of little creditors who are vulnerable in that circumstance.

I noticed you spoke about this in more human terms. As I think I said to Senator Yussuff, I don't know how big an issue this is. To be honest, I don't know whether in some circumstances it might be a large fruit and vegetable producer who benefits from this. I'm less worried about them, because I worry more about the inequity. I worry about the ones who you describe. It gives them a little better place in the system of claims and somewhat reduces their risk and gives them a little bit more confidence to sell. They can take more risk in terms of how much they produce and who they sell it to. Nothing comes with guarantees, but it's a better environment for them, I think.

Senator Martin: Thank you.

questions ont été soulevés, mais je voulais me concentrer sur les aspects positifs. J'ai une telle admiration pour nos agriculteurs et les cultivateurs de tout le pays. Je ne peux imaginer les défis auxquels ils sont confrontés chaque jour, avec l'augmentation des coûts d'exploitation, l'inflation, et ainsi de suite. Pourriez-vous expliquer plus en détail le soutien que vous apportez à ce projet de loi, les aspects positifs, la manière dont ce projet de loi contribuera à soutenir les économies locales et à protéger les petites exploitations agricoles? Vous avez mentionné les États-Unis, mais comment l'adoption de ce projet de loi aidera-t-elle la compétitivité des vendeurs de produits canadiens sur le marché international au-delà des États-Unis? Je souhaite me concentrer sur les aspects positifs, sur les raisons pour lesquelles vous appuyez ce projet de loi.

Le sénateur Cotter : Permettez-moi de commencer par la dernière partie, sénatrice Martin.

La possibilité d'accéder à des mesures de protection équivalentes en cas d'insolvabilité aux États-Unis atténue le risque pour les producteurs qui exportent leurs produits aux États-Unis. Cela ne résout pas leur problème, mais c'est un endroit un peu plus sûr pour vendre sans garantie, sans être payé immédiatement et sans avoir à s'inquiéter de la viabilité financière des consommateurs qui achètent votre produit. Nous avons tellement de conflits dans le monde du commerce entre le Canada et les États-Unis, et je pense qu'il s'agit là d'un petit rameau d'olivier sain, d'une relation constructive.

En ce qui concerne les avantages pour les producteurs de fruits et légumes de produits périsposables à l'échelle nationale, cela améliore leur place dans le système de réclamation et, dans une certaine mesure, réduit le risque qu'ils soient eux-mêmes confrontés à des problèmes financiers et à l'insolvabilité lorsqu'ils ne sont pas payés. Franchement, je m'inquiète pour la foule de petits créanciers qui sont vulnérables dans de telles circonstances.

J'ai remarqué que vous avez parlé de cette question en termes plus humains. Comme je crois l'avoir dit au sénateur Yussuff, je ne sais pas quelle est l'ampleur du problème. Pour être honnête, je ne sais pas si, dans certaines circonstances, un grand producteur de fruits et légumes pourrait en bénéficier. Je m'inquiète moins pour eux, parce que je m'inquiète davantage de l'inégalité. Je m'inquiète pour ceux que vous décrivez. Cela leur donne une meilleure place dans le système de réclamations, réduit quelque peu leur risque et leur donne un peu plus de confiance pour vendre. Ils peuvent prendre plus de risques en ce qui concerne la quantité de marchandise produite, et par rapport aux potentiels acquéreurs. Rien n'est garanti, mais je pense que c'est un meilleur environnement pour eux.

La sénatrice Martin : Je vous remercie.

Senator Varone: Inasmuch as I have a tremendous amount of sympathy for the farmers — and thank you for being here — I'm perplexed by the bill. Let me give you my comments on it.

Adding fruits and vegetables as a deemed trust, as has been said, will cause increased losses for all the other creditors, many of which are similar in nature in terms of agriculture production because you have meat, dairy and cheese suppliers. Where does that slippery slope stop in terms of that? This is an exceptional treatment for a small and specific cluster. The bill provides no evidence or background information for whether they have been unfairly harmed or impaired as a group with losses compared to the other similar agriculture producers who aren't included in this bill. My fear is that the slippery slope of the rankings of creditors will compromise the basic, equitable treatment of all similar creditors under the law. When you start creating that ranking, nothing good comes from it. Then you render useless what the deemed trust was meant to be.

Being in construction, not in food and agriculture but the hospitality business, when we buy our fruits and vegetables from the market, there's no credit. We go to the terminals and we have to pay on the spot. The supply chain is long, because even though we buy at the terminals, other people buy from Costco and others from Loblaws. Regardless of where you buy, the lower part of the chain has no credit. How is credit such an issue in the primary part of that supply chain, from farm to terminal and from the terminal to the suppliers? Isn't the issue looking at credit and the manner in which it's administered throughout the supply chain?

Senator Cotter: Senator Varone was kind enough to telegraph this question when we were chatting earlier in the day, and I largely agree. I'm not familiar with the empirical evidence, and I tried to be transparent about that. My perspective on this bill is that there are noticeable inequities for large collections of unsecured creditors, and this is a minor contribution to addressing that inequity. That is where my sympathy lay. I'm not a fruit and vegetable producer or a farmer of any kind. I served on the Agriculture Committee with Senator Deacon, but I came to doubt and stayed to pray, trying to learn more about agriculture. I came to this to see what the legal tools are that can be used to try to moderate those inequities. My thinking was entirely along those lines. I'm at a deficit in terms of even the way in which fruit and vegetable producers organize their credit, and maybe many don't, but this does seem to me to be a modest improvement for somebody who could easily be in jeopardy by not getting paid.

Le sénateur Varone : Bien que j'éprouve une grande sympathie pour les agriculteurs, et je vous remercie d'être ici, je demeure dubitatif à propos de ce projet de loi. Permettez-moi de vous faire part de mes observations à ce sujet.

L'ajout des fruits et légumes en tant que fiducie présumée, comme on l'a dit, entraînera une augmentation des pertes pour tous les autres créanciers, dont beaucoup sont de nature similaire en termes de production agricole, parce qu'il y a des fournisseurs de viande, de produits laitiers et de fromage. Où s'arrête cette pente glissante? Il s'agit d'un traitement exceptionnel pour un petit groupe précis. Le projet de loi ne fournit aucune preuve ou information de base permettant de déterminer si ce groupe a subi un préjudice injuste ou des pertes par rapport à d'autres producteurs agricoles similaires qui ne sont pas inclus dans ce projet de loi. Je crains que la pente glissante du classement des créanciers ne compromette le traitement fondamental et équitable de tous les créanciers similaires en vertu de la loi. Lorsque vous commencez à créer ce classement, rien de bon n'en découle. Vous rendez alors inutile ce que la fiducie présumée était censée être.

Dans le secteur de la construction et de l'hôtellerie, mais pas dans l'alimentation ni l'agriculture, lorsque nous achetons nos fruits et légumes au marché, il n'y a pas de crédit. Nous allons aux terminaux et nous devons payer sur place. La chaîne d'approvisionnement est longue, car même si nous achetons aux terminaux, d'autres personnes achètent chez Costco et d'autres chez Loblaws. Quel que soit l'endroit où vous achetez, la partie inférieure de la chaîne n'a pas de crédit. Comment se fait-il que le crédit soit un problème dans la partie primaire de la chaîne d'approvisionnement, de la ferme au terminal et du terminal aux fournisseurs? Le problème n'est-il pas plutôt le crédit et la manière dont il est géré tout au long de la chaîne d'approvisionnement?

Le sénateur Cotter : Le sénateur Varone a eu l'amabilité de poser cette question lorsque nous avons discuté plus tôt dans la journée, et je suis en grande partie d'accord. Je ne connais pas les données empiriques, et j'ai essayé d'être transparent à ce sujet. Mon opinion sur ce projet de loi est qu'il existe des inégalités considérables pour les grandes collections de créanciers non garantis, et qu'il s'agit d'une contribution mineure pour remédier à ces inégalités. C'est là que se situe ma sympathie. Je ne suis pas producteur de fruits et légumes ni agriculteur d'aucune sorte. J'ai siégé au Comité de l'agriculture avec le sénateur Deacon, mais je suis venu pour douter et je suis resté pour prier, en essayant d'en savoir plus sur l'agriculture. Je suis venu ici pour voir quels sont les outils juridiques qui peuvent être utilisés pour tenter d'atténuer ces inégalités. Ma réflexion allait tout à fait dans ce sens. Je ne connais même pas la manière dont les producteurs de fruits et légumes organisent leur crédit, et peut-être que beaucoup ne le font pas, mais cela me semble être une modeste amélioration pour quelqu'un qui pourrait facilement être en danger s'il n'était pas payé.

Senator Fridhandler: Before I ask my specific question, I would just like to say that it's a unique honour for me to ask my first question as a senator to a former law professor at the school that I attended in 1980 to 1983, before he retires.

I agree with the remarks about the potential inequity of other food producers. The fishers, the livestock producers and the poultry producers should be marching in the street for not being included in this legislation, and that is a big issue.

You also talked about managing risk relative to these players. I would like your views on whether integration of a financial cap to protection would be a solution to broaden it and protect the small people? Does that exist in the U.S.?

Senator Cotter: Certainly when I took a quick look at the U.S., I did not see that, senator.

I think a financial cap may be proportionate to the size of the claim and what's on the table as a distinct possibility. To some extent, the wage earner protection regime did exactly that. It doesn't make you whole, but it makes you partially whole, and chances are that you don't ever get to be more whole than that. There are tools and mechanisms to do that.

It might be right that I should have paid more attention to this bill when it was initially formulated in the other place. You never know what's going to come our way, quite frankly. Perhaps I should have taken the opportunity — I thought about it — to give you an example of trying to achieve some other equities here, to take the bill that Senator Yussuff was championing with respect to securing pensions and say, "Let's also add on people's wages in those circumstances." I thought that would not blow up the bill but make it a good deal more difficult.

There are tools that could address what you describe. This bill doesn't do that; it doesn't go that far. Maybe that's an answer to moderate one person getting everything in the law and everybody else goes backward a little bit. That might be a tool. If this addresses one kind of inequity but creates some others, maybe there's a way to create a soft landing for the others.

As usual, students' ideas are better than the prof's.

Senator Fridhandler: Just a supplement or a clarification: I think you said that you support the intent of this bill relative to what it's aimed at. I know the empirical data is not there, and a lot of things are missing. Just to confirm, from what you've

Le sénateur Fridhandler : Avant de poser ma question spécifique, je voudrais juste dire que c'est un honneur unique pour moi de poser ma première question en tant que sénateur à un ancien professeur de droit de la faculté que j'ai fréquentée de 1980 à 1983, avant qu'il ne prenne sa retraite.

Je suis d'accord avec les remarques concernant l'inégalité potentielle des autres producteurs de denrées alimentaires. Les pêcheurs, les éleveurs de bétail et les producteurs de volaille devraient manifester dans la rue parce qu'ils ne sont pas inclus dans le présent projet de loi, et c'est un problème important.

Vous avez également parlé de la gestion des risques par rapport à ces acteurs. J'aimerais connaître votre avis sur la question de savoir si l'intégration d'un plafond financier à la protection serait une solution pour l'élargir et protéger les personnes vulnérables? Cela existe-t-il aux États-Unis?

Le sénateur Cotter : En tout cas, lorsque j'ai jeté un coup d'œil à la situation actuelle aux États-Unis, je n'ai rien vu de tel, sénateur.

Je pense qu'un plafond financier peut être proportionné à la taille de la demande et à ce qui est sur la table comme une possibilité distincte. Dans une certaine mesure, c'est exactement ce qu'a fait le régime de protection des salariés. Il ne vous rend pas entier, mais il vous rend partiellement entier, et il y a de fortes chances que vous ne soyez jamais plus entier que cela. Il existe des outils et des mécanismes pour y parvenir.

Il est peut-être vrai que j'aurais dû accorder plus d'attention à ce projet de loi lorsqu'il a été initialement formulé à l'autre endroit. Franchement, on ne sait jamais ce qui nous attend. J'aurais peut-être dû profiter de l'occasion, et j'y ai pensé, pour vous fournir un exemple de tentative d'atteindre d'autres égalités ici, pour prendre le projet de loi que le sénateur Yussuff défendait en ce qui concerne la garantie des pensions et dire qu'il faut également ajouter les salaires des personnes dans ces circonstances. J'ai pensé que cela ne ferait pas exploser le projet de loi, mais que cela le rendrait beaucoup plus difficile.

Il existe des outils qui pourraient répondre à ce que vous décrivez. Ce projet de loi ne le fait pas; il ne va pas aussi loin. C'est peut-être une solution pour éviter qu'une personne obtienne tout ce qui est prévu par la loi et que tous les autres reculent un peu. Cela pourrait être un outil. Si ce projet de loi s'attaque à un type d'inégalité, mais en crée d'autres, il y a peut-être un moyen de créer un atterrissage en douceur pour les autres, si je peux m'exprimer ainsi.

Comme d'habitude, les idées des étudiants sont meilleures que celles du professeur.

Le sénateur Fridhandler : J'aimerais simplement éclaircir un point. Je pense que vous avez dit que vous souteniez l'intention de ce projet de loi par rapport à ce qu'il vise. Je sais que les données empiriques ne sont pas là et que beaucoup de

heard in terms of the issues we've addressed, do you support this bill in its entirety as presented?

Senator Cotter: Well, the bill only does one thing, so the answer is, yes, I do support it. I do think there are ways that it could be better. In particular, in cases like this, which is a private member's bill from the other place, amendments tend to cause the bill to go somewhere to die. I would prefer it went somewhere rather than not going anywhere.

The Chair: I think that's an important part of understanding how our system works here.

Senator Ringuette: Thank you, colleagues, for your excellent questions, and Senator Cotter for your excellent answers.

You put a lot of stress on looking at the fundamentals of this bill in regard to fruit and vegetable workers being paid. There is no guarantee in here that the fruit and veggie group in this deemed trust situation will take the money that they'll get from that trust and pay the salaries of their employees. Is that in the bill?

Senator Cotter: Well, no. I think the answer to that is no. The idea of this bill would be to help the fruit and vegetable producers who have a business — it could be an individual, but you could have a bunch of workers — to get the revenue that they were expecting through the payment of their bills and maintain their own solvency so that, in the normal course, they would pay their workers. If they don't pay their workers, there is another process, and I have a chapter in the book that can talk about that. Also, there is the work that Senator Yussuff and others have done in the bankruptcy and insolvency world to create a softer landing for them. There is nothing in this bill that says, once the fruit and vegetable producer gets paid, what they have to do with the money. Normally, the revenue comes in and you pay your bills.

Senator Ringuette: We have to admit that the other group of producers who are on the lower end of the scale along with the fruit and vegetables producers gets less. Therefore, they'll be less able to pay the wages of their employees.

I have a problem with the fact that we have no data. We have no data on what happens in Canada. I follow finance and business in Canada pretty closely, and I'm trying to remember a bankruptcy situation where the Canadian fruit and vegetable producers were at risk of not being paid. I'm trying to, but there's no data.

chose manquent. Juste pour confirmer, d'après ce que vous avez entendu en matière de questions que nous avons abordées, soutenez-vous ce projet de loi dans son intégralité, tel qu'il a été présenté?

Le sénateur Cotter : Le projet de loi ne fait qu'une chose, donc la réponse est oui, je le soutiens. Je pense toutefois qu'il pourrait être amélioré. En particulier, dans des cas comme celui-ci, qui est un projet de loi émanant d'un député de l'autre endroit, les amendements ont tendance à faire mourir le projet de loi quelque part. Je préférerais qu'il aille quelque part plutôt qu'il n'aille nulle part.

La présidente : Je pense qu'il s'agit là d'un élément important pour comprendre le fonctionnement de notre système.

La sénatrice Ringuette : Merci, chers collègues, pour vos excellentes questions. Je souhaite également remercier le sénateur Cotter pour ses excellentes réponses.

Vous insistez beaucoup sur les principes fondamentaux de ce projet de loi en ce qui concerne la rémunération des travailleurs du secteur des fruits et légumes. Il n'y a aucune garantie dans ce projet de loi que le groupe des fruits et légumes dans cette situation de fiducie présumée prendra l'argent qu'il recevra de cette fiducie pour payer les salaires de ses employés. Cela figure-t-il dans le projet de loi?

Le sénateur Cotter : Eh bien, non. Je pense que la réponse à cette question est non. L'idée de ce projet de loi serait d'aider les producteurs de fruits et légumes qui ont une entreprise — il pourrait s'agir d'une personne, mais vous pourriez avoir un grand nombre de travailleurs — à obtenir les revenus escomptés en payant leurs factures et à maintenir leur solvabilité afin que, dans le cours normal des choses, ils paient leurs travailleurs. S'ils ne paient pas leurs travailleurs, il faut suivre un autre processus, et j'ai un chapitre dans le livre qui peut en parler. N'oublions pas non plus le travail que le sénateur Yussuff et d'autres ont fait dans le domaine de la faillite et de l'insolvabilité pour créer un atterrissage plus en douceur pour eux. Il n'y a rien dans ce projet de loi qui dise, une fois que le producteur de fruits et légumes est payé, ce qu'il doit faire avec l'argent. Normalement, les revenus entrent, et vous payez vos factures.

La sénatrice Ringuette : Il faut admettre que l'autre groupe de producteurs qui se retrouvent au bas de la liste, avec les producteurs de fruits et de légumes, en obtient moins. Ils seront donc moins en mesure de payer les salaires de leurs employés.

L'absence de données me pose problème. Nous n'avons pas de données sur ce qui se passe au Canada. Je suis de très près les finances et les affaires au Canada, et j'essaie de me souvenir d'une situation de faillite où les producteurs canadiens de fruits et légumes risquaient de ne pas être payés. J'essaie de trouver un exemple, mais il n'y a pas de données.

Senator Deacon put forward a good solution. We have to consider the cost of buying insurance from Export Development Canada for your products, whatever they are deemed to be, versus the additional cost from the banking sector to these companies in the balance.

The Chair: You have under a minute, Senator Cotter.

Senator Ringuette: Where is the balance?

Senator Cotter: I guess all I can say is that, based on my previous experience unrelated to fruit and vegetable producers, the banks always win. They have the ones that can manage the risks best. If I were thinking of amending this bill, I would try to raise up those other little people as well rather than worry too much about whether interest rates might go up three points.

Senator Ringuette: So what you're suggesting is that this bill be amended so that all the people at the lower end should have equity into a bankruptcy.

Senator Cotter: Yes. Although as the chair pointed out, there is a certain naïveté in that. We face that regularly with private bills. This could be a lot better, and the risk is whether we try to make it better and end up with nothing. I have a bunch of amendments, but I just worry that they would just —

Senator Ringuette: Will you share them?

Senator Cotter: They are mostly up here.

The Chair: We have crossed this bridge many times, and we end up doing piecemeal bits of legislation because that's what's doable.

I think we'll wrap things up with Senator Deacon.

Senator C. Deacon: I have heard about this for five years. It's the highly perishable nature of the product that is a concern. You have done more work on this than I have, by far. You have greater insight in terms of the legal elements than I have. Have you heard of any reasons why the government has not acted to protect our perishable food producers in this situation through this or other means in the past? It's as if the issue just goes into a black hole, and I don't understand why there hasn't ever been a viable response given.

Senator Cotter: In this area, you would have followed it closer than I have, Senator Deacon.

Le sénateur Deacon a proposé une bonne solution. Nous devons tenir compte du coût de l'assurance d'Exportation et développement Canada pour les produits, quels qu'ils soient, par rapport au coût supplémentaire que le secteur bancaire impose à ces entreprises.

La présidente : Il vous reste moins d'une minute, sénateur Cotter.

La sénatrice Ringuette : Où se trouve le juste milieu?

Le sénateur Cotter : Tout ce que je peux dire, c'est que, d'après mon expérience, qui n'a d'ailleurs rien à voir avec les producteurs de fruits et légumes, ce sont toujours les banques qui gagnent. Ce sont elles qui sont les mieux placées pour gérer les risques. Si je songeais à amender ce projet de loi, j'essaierais d'inscrire ces autres petits joueurs également plus haut sur la liste, au lieu de trop m'inquiéter du risque que les taux d'intérêt augmentent de trois points.

La sénatrice Ringuette : Vous suggérez donc que le projet de loi soit amendé de façon à ce que toutes les personnes qui se retrouvent au bas de la liste soient traitées avec équité en cas de faillite.

Le sénateur Cotter : Oui. Cependant, comme la présidente l'a souligné, il y a une certaine naïveté là-dedans. Nous faisons face à cette situation régulièrement lorsque nous sommes saisis de projets de loi d'initiative parlementaire. Certes, cette mesure législative pourrait être bien meilleure, mais à force de l'améliorer, on risque de se retrouver avec rien. J'ai une série d'amendements, mais je crains simplement qu'ils ne...

La sénatrice Ringuette : Allez-vous les présenter?

Le sénateur Cotter : La plupart d'entre eux figurent déjà dans le projet de loi.

La présidente : Nous nous sommes retrouvés dans cette situation à maintes reprises, et nous finissons par adopter des mesures législatives fragmentaires parce que c'est ce qui est faisable.

Je pense que nous allons conclure avec le sénateur Deacon.

Le sénateur C. Deacon : J'entends parler de cette question depuis cinq ans. C'est la nature hautement périssable du produit qui est préoccupante. Vous avez fait beaucoup plus de travail que moi dans ce dossier, et de loin. Vous avez une meilleure connaissance des éléments juridiques que moi. Avez-vous entendu parler des raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas agi pour protéger nos producteurs d'aliments périssables dans cette situation par ce moyen ou par d'autres moyens dans le passé? C'est comme si le problème sombrait dans l'oubli, et je ne comprends pas pourquoi il n'y a jamais eu de solution viable.

Le sénateur Cotter : Vous avez suivi ce dossier de plus près que moi, sénateur Deacon.

Often it's the case that some legitimate community interest gets the ear of government or a corner of government and advances it. When I learned that there was no reciprocity with the U.S., I would have thought the Canadian government might have said, "Let's take a look at that," because that's a lot easier than dealing with supply management and doing something constructive with the U.S. I was a bit surprised that had not been on the executive government's radar. It could be that they have seen the challenges of doing what you think is the equitable thing and creating some other inequities, which is what we're discussing here.

I think an honourable government and maybe even an honourable committee would think this deserves to be looked at. To me, it's about a bunch of people that do honourable work and don't get paid, whether it's growing and selling vegetables or working 30 to 40 hours a week and going to work on Monday to find the place is closed and they don't get paid. Those are terrible outcomes, I think, and we should be trying to find a way to try to raise them up a little bit. That's good for the economy, in my view.

Beyond that, I don't have any real insights on the kind of motivations or lack thereof, Senator Deacon.

Senator C. Deacon: I find providing farmers with any sort of protection against the risks of weather and politicians is a good thing. Thank you very much for that.

The Chair: Thank you for your comments on this and for trying to put it in some perspective. We often try to bite off more than we can chew, and maybe this is something manageable. We should not let perfection be the enemy of getting something done.

We are going to ask the sponsor of the bill, when he can be with us, to bring some economic data. I'm sure he has looked at that to see how many people we're talking about. I think we have heard the case for this group with the perishable nature of their product. It is different than even a piece of beef that you can put in a freezer, but we will look at that.

We appreciate you doing double duty on this and coming in on short notice out of your own committee to participate.

Il arrive souvent que des intérêts communautaires légitimes attirent l'attention du gouvernement ou d'un de ses organismes et que des progrès soient accomplis. Quand j'ai appris qu'il n'y avait pas de réciprocité avec les États-Unis, je me suis dit que le gouvernement canadien voudrait examiner la question, parce qu'il est beaucoup plus facile de procéder ainsi que de s'occuper de la gestion de l'offre et de faire quelque chose de constructif avec les États-Unis. J'ai été un peu surpris de constater que cette question ne figurait pas parmi les priorités du pouvoir exécutif. Il se peut que le gouvernement ait entrevu les difficultés liées à ce qui, selon vous, constitue la chose équitable à faire et qu'il ait craint de créer d'autres inégalités, ce dont nous discutons en ce moment.

À mon sens, un gouvernement honorable et peut-être même un comité honorable seraient portés à croire que cet enjeu mérite d'être examiné. Pour moi, il s'agit d'un groupe de personnes qui font un travail honorable et qui ne sont pas payés, qu'il s'agisse de cultivateurs et de vendeurs de légumes ou d'autres travailleurs qui font entre 30 et 40 heures par semaine et qui se rendent au travail un lundi seulement pour apprendre que l'entreprise a fermé ses portes. Résultat : ils ne sont pas payés. Cela a des conséquences terribles, à mon avis, et nous devrions essayer de trouver un moyen d'améliorer un peu la situation. C'est bon pour l'économie, selon moi.

À part cela, je ne sais pas vraiment quelles sont les motivations, si motivations il y a, sénateur Deacon.

Le sénateur C. Deacon : Je trouve que toute forme de protection offerte aux agriculteurs contre les risques liés aux conditions météorologiques ou politiques est une bonne chose. Merci beaucoup.

La présidente : Je vous remercie de nous avoir fait part de vos observations à ce sujet et d'avoir essayé de mettre les choses en perspective. Nous avons souvent les yeux plus grands que la panse, mais ce projet de loi est peut-être quelque chose de gérable. Il ne faut pas que la recherche de la perfection devienne l'ennemi du bien.

Nous allons demander au parrain du projet de loi de nous fournir des données économiques la prochaine fois qu'il pourra se joindre à nous. Je suis sûre qu'il a examiné cela pour connaître le nombre de personnes concernées. Je pense que nous avons entendu les arguments en faveur de ce groupe, compte tenu de la nature périssable de ses produits. C'est même différent d'un morceau de bœuf parce qu'on peut congeler la viande. Quoi qu'il en soit, nous allons nous pencher là-dessus.

Nous vous sommes reconnaissants d'avoir assumé une double tâche dans ce dossier et d'avoir accepté de vous absenter de votre propre comité pour venir participer à notre étude à si court préavis.

Senator Cotter: It's been an honour to be here. Thank you very much. I wish I could have been more helpful to you. We all come with our own limitations, and pretty soon, I'll get out of your hair permanently, and you can get a good senator to replace me.

The Chair: Thank you for your contributions during your time here.

Colleagues, just to remind you, we are going to try to squeeze some more things in during the next few days, so I'm going to ask you all to have a bit less testimony in your questions, get to the questions a little faster and let our witnesses provide the testimony for us, because I think we'll be able to cover a lot more ground that way.

Thank you all as we get back to work for this fall session. We'll see you again tomorrow morning. Thank you, Senator Cotter.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Cotter : Ce fut un honneur d'être ici. Je vous remercie beaucoup. J'aurais aimé pouvoir vous être plus utile. Nous venons tous avec nos propres limites, mais je compte tirer ma révérence très bientôt, et vous pourrez alors trouver un bon sénateur pour me remplacer.

La présidente : Je vous remercie de votre contribution.

Chers collègues, je vous rappelle simplement que nous aurons une charge de travail un peu plus remplie au cours des prochains jours. Je vais donc vous demander à tous de faire des préambules moins longs, de passer aux questions un peu plus rapidement et de laisser nos témoins nous fournir leurs réponses, car je pense que nous pourrons ainsi couvrir beaucoup plus de terrain.

Merci à tous en ce début de session automnale. Nous nous reverrons demain matin. Merci, sénateur Cotter.

(La séance est levée.)
